

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: JC-CTPI-3

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: FR-2023-0046

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0012527-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	13
5.1. Consignes d'utilisation	13
5.2. Mesures de gestion des risques	13
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	13
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	14
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	14
6. Autres informations	14

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

JC-CTPI-3

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	QUIMICA DE MUNGUIA S.A.
	Adresse	DERIO BIDEA 51 48100 MUNGUIA Espagne
Numéro de l'autorisation	FR-2023-0046	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0012527-0000	
Date de l'autorisation	16/08/2023	
Date d'expiration de l'autorisation	31/05/2025	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	QUÍMICA DE MUNGUÍA, S. A.
Adresse du fabricant	Derio Bidea, 51 48100 Munguía (Vizcaya) Espagne
Emplacement des sites de fabrication	QUÍMICA DE MUNGUÍA, S. A. 48100 Munguía (Vizcaya) Espagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1283 - (RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)
Nom du fabricant	ARYSTA LifeScience Benelux
Adresse du fabricant	Rue Renory, 26/1 4102 Ougrée Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Gharda Chemical Limited D, 1/2/ MIDC Lote Parshuram Tal. Khed Dist. Ratnagiri 415 722 Maharashtra Inde
	Mitchell Cotts Chemicals Ltd ("MCC", une branche de Haltermann Ltd, filière de DOW Chemicals) Steanard Lane, Mirfield WF14 8HZ West Yorkshire Royaume-Uni

Substance active	48 - 1-[[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-triazole (propiconazole)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Syngenta Crop Protection AG CH-1870 Monthey Suisse
	Jiangsu Yangnong Chemical Group Co., Ltd Wenfeng Road, Yangzhou 225009 Jiangsu Chine
	Jiangsu SevenContinent Green Chemical Co., Ltd North Area of Dongsha Chem-Zone, Zhanjiagang 215600 Jiangsu Chine

Substance active	51 - Tébuconazole
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bayer CropScience Corp. P.O. Box 4913 Hawthorn Road MO 64120-001 Kansas City États-Unis

Substance active	39 - Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)
Nom du fabricant	LANXESS Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Kennedyplatz 1 50569 Köln Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Shanghai Hui Long Chemicals Co., Ltd 201815 Dengta Jiazhu R. Jiading/ District Shanghai Chine

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0,175
1-[[2-(2,4-dichlorophényl)-4-propyl-1,3-dioxolane-2-yl]méthyl]-1H-1,2,4-		Substance active	60207-90-1	262-104-4	0,3
Tébuconazole	1-(4-chlorophényl)-4,4-diméthyl-3-(1,2,4-triazol-1-yl)méthylpentan-3-ol	Substance active	107534-96-3	403-640-2	0,3
Carbamate de 3-iodo-2-propynylbutyle (IPBC)		Substance active	55406-53-6	259-627-5	0,3
Butyldiglycol	2-(2-butoxyethoxy)ethanol	Substance non active	112-34-5	203-961-6	10
Kerosine		Substance non active	64742-81-0	265-184-9	76,125

2.2. Type de formulation

Liquide prêt à l'emploi

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Liquide et vapeurs inflammables.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Peut nuire au fœtus.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Contient du propiconazole et de IPBC. Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d' avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/ d'éclairage/...] antidéflagrant.

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Éviter de respirer les .

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

En cas d'irritation cutanée:Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste:Consulter un médecin.

EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... en cas de malaise.

Recueillir le produit répandu.

Stocker dans un endroit bien ventilé.Tenir au frais.

Garder sous clef.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement pénétrant – Traitement préventif – Industriel

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: Larves Nom scientifique: Reticulitermes sp.

	<p>Nom commun: Termites Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Traitement préventif – Classes d'usages 1, 2 et 3</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Imprégnation Description détaillée: L'application se fait par imprégnation (vide pression)</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 35 kg de produit / m3 de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Classes d'usage 1 à 3 : 35 kg de produit / m3 de bois (bois résineux et feuillus)</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Industriel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bidon en PEHD de 200, 500 et 1000L</p>

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- De nouveaux gants doivent être utilisés à chaque changement de tâche.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit.
- Porter une combinaison de protection de catégorie III type 4 (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation produit.
- Porter un équipement de protection respiratoire avec un facteur de protection assigné (FPA) de 40 a minima (type de masque à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit.
- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.

- L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tels.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Application par traitement superficiel - trempage automatique- traitement préventif - Industriel

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus
Nom commun: Insectes à larves xylophages
Stade de développement: Larves

Nom scientifique: Reticulitermes sp.
Nom commun: Termites
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture
Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Traitement préventif – Classes d'usages 1, 2 et 3
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Trempage automatique Description détaillée: L'application se fait par trempage automatique (système fermé)
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 200 g de produit / m ² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Classes d'usage 1 à 3 : 200 g de produit / m ² de bois (bois résineux et feuillus)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon en PEHD de 200, 500 et 1000L

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit.
- Porter une combinaison de protection de catégorie III type 4 (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation produit.
- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tels.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Application par traitement superficiel - pulvérisation automatique- traitement préventif - Industriel

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: Larves</p> <p>Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: Termites Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>Traitement préventif – Classes d'usages 1, 2 et 3</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Pulvérisation automatique Description détaillée: L'application se fait par pulvérisation automatique (système fermé)</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 200 g de produit / m² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Classes d'usage 1 à 3 : 200 g de produit / m² de bois (bois résineux et feuillus)</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Industriel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon en PEHD de 200, 500 et 1000L

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase d'application du produit.
- Porter une combinaison de protection de catégorie III type 4 (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase d'application du produit.
- Porter un équipement de protection respiratoire avec un facteur de protection assigné (FPA) de 40 a minima (type de masque à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase d'application du produit.
- Eviter tout rejet vers l'environnement lors de la phase d'application du produit ainsi que lors des phases de stockage et de transport du bois après traitement.
- L'application industrielle ne doit être réalisée que dans des zones confinées imperméables, permettant la récupération de tous les rejets.
- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tels.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Application par traitement superficiel traitement préventif – professionnel

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: Larves Nom scientifique: Reticulitermes sp. Nom commun: Termites Stade de développement: Pas de donnée Nom scientifique: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Nom commun: Champignons destructeurs du bois (pourriture cubique, pourriture Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur Extérieur Traitement préventif – Classes d'usages 1, 2 et 3
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Brossage Description détaillée: L'application se fait par brossage
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 200 g de produit / m ² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Classes d'usage 1 à 3 : 200 g de produit / m ² de bois (bois résineux et feuillus)
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon de 20, 25, 50, 100, 200 L en PEHD Bidon de 20 - 25 L en métal avec revêtement intérieur en plastique

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase d'application du produit.
- Porter une combinaison de protection de catégorie III type 6 (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase d'application du produit.
- Ne pas traiter le bois à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau. Lors de l'application in situ en extérieur, le sol doit être protégé par un revêtement imperméable de manière à limiter les émissions vers le compartiment terrestre.
- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tels. Aucun rejet vers une station d'épuration n'est autorisé.

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - Application par traitement superficiel - traitement curatif – professionnel

Type de produit	TP08 - Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: Hylotrupes bajulus Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: Larves Nom scientifique: Anobium punctatum Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: Larves Nom scientifique: Lyctus brunneus Nom commun: Insectes à larves xylophages Stade de développement: Larves

Domaine d'utilisation	Intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Brossage Description détaillée: L'application se fait par brossage
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 300 mL de produit / m ² de bois Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: -
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon de 20, 25, 50, 100, 200 L en PEHD Bidon de 20 - 25 L en métal avec revêtement intérieur en plastique

4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase d'application du produit.
- Porter une combinaison de protection de catégorie III type 6 (matériau de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase d'application du produit.
- Lors de l'application in situ en extérieur, le sol doit être protégé par un revêtement imperméable de manière à limiter les émissions vers le compartiment terrestre.
- Ne pas traiter le bois à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau.
- Le stockage du bois fraîchement traité en milieu industriel n'est autorisé qu'en zone couverte, sur une surface imperméable et résistante aux solvants, connectée à des bacs de rétention, ou tout autre moyen permettant la collecte des lixiviats, afin d'empêcher le lessivage du produit par les intempéries vers le sol, les égouts, les plans d'eau ou cours d'eau. Jusqu'à son utilisation, stocker le bois à l'abri des intempéries.
- Tous les rejets issus de l'application du produit et du stockage du bois traité doivent être considérés comme des déchets dangereux et être traités en tant que tels. Aucun rejet vers une station d'épuration n'est autorisé.

4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas utiliser sur du bois qui peut entrer en contact direct avec des denrées alimentaires ou de la nourriture pour animaux.
- Ne pas utiliser sur des bois destinés aux structures de jeux, aux planchers ou toutes autres surfaces avec lesquelles les enfants peuvent entrer en contact direct ou continu.
- N'utiliser le bois traité en extérieur que lorsque celui-ci est protégé par une finition ne contenant pas de substance biocide pour la préservation du bois. Cette finition doit être classée comme stable selon la norme EN 927-2 permettant de limiter le lessivage du produit vers l'environnement tout au long du cycle de vie du bois traité.
- Ne pas utiliser le bois préservé à proximité de plan d'eau ou de cours d'eau.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Rincer la peau à l'eau.

En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant 5 minutes.

Appeler un centre antipoison/un médecin.

EN CAS D'INGESTION:

Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin

EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un centre antipoison/un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égoutiers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de vie : 2 ans.
- Conserver dans un endroit sec et bien ventilé.
- Protéger du rayonnement solaire.

6. Autres informations

-

